

Contrat d'engagement

Conditions générales

Article 1

Les présentes conditions générales sont adressées ou remises en mains propres à chaque exposant avec l'envoi du tarif. Toute validation implique de la part de l'exposant l'acceptation pleine et entière des présentes conditions. Le présent document valant acte d'engagement, dont l'exemplaire original conservé par les organisateurs et le prestataire fait seule foi.

Article 2

L'adhésion sera valide lorsque les documents seront signés et rendus avec le contrat d'engagement et le règlement du stand en totalité (le stand de 6m² : 380€ ou le stand de 10m² : 480€). Aucune réservation ne sera effectuée si la totalité du règlement n'est pas versé avant le 30 juin 2022.

Article 3

L'exposant s'engage à être présent lors du salon et ne pourra pas prétendre à un remboursement quel qu'en soit le motif.

Article 4

Les exposants proposant des dégustations, devront être en règle et apporter les certificats de conformité, sans cela, vous ne pourrez les faire. Les exposants pourront installer les stands dès le vendredi 21 octobre 2022 à partir de 14h. La salle sera mise à disposition jusqu'à 20h. L'aménagement et la décoration des stands sont à votre charge.

Article 6

Chaque exposant doit fournir une responsabilité civile professionnelle, une attestation d'assurance et les certificats de conformités.

Un service de sécurité sera mis en place lors de l'événement.

Article 7

En cas de litige s'élevant en relation avec l'exécution du présent contrat, les parties s'obligent à une phase préliminaire de conciliation pendant une période courte. Au cas où une solution amiable ne pourrait être trouvée, les parties conviennent de soumettre tout litige à un tribunal compétent.

Article 8

Le présent contrat d'engagement prend effet à la signature du devis et de ces conditions générales et ce, jusqu'au jour de l'événement.

Fait à, le.....

En deux exemplaires originaux.

Signatures des représentants légaux des deux parties, précédées de la mention « lu et approuvé ».

L'exposant

Association Save the date
Mélissa Humbert Ferrand Samuel Laval